

Ouf, enfin un litige au faux conseiller bancaire gagné !

Comme de nombreux autres consommateurs madame M.N. A a été contactée au téléphone par une fausse conseillère bancaire se réclamant de sa banque en ligne Hello Bank! filiale de BNP Paribas.

Et comme de nombreux autres consommateurs elle a été prise dans les filets de cette bonimenteuse qui lui a extorqué une somme conséquente alors qu'elle était persuadée de suivre des consignes de création d'un compte fictif chez Revolut. Bien sûr, après un temps de réflexion, une fois sortie d'une sorte d'hypnose, elle a bien essayé de contacter la banque pour annuler les opérations qu'elle avait validées auparavant mais tout ce qu'elle a tenté a échoué, les services en ligne de la banque n'étant pas joignables en soirée.

Le lendemain d'autres évènements indépendants de sa volonté l'empêchent d'aller au bout de son intention d'arrêter les prélèvements frauduleux. Une grosse somme d'argent est alors définitivement dans les poches de la voleuse professionnelle, somme que la banque refuse de lui rembourser.

Elle a alors la bonne idée de faire appel à nos services.

Après l'envoi de deux mails par un de nos conseillers litiges à la Direction Générale des Réclamations Clients de BNP Paribas insistant sur les dysfonctionnements de la banque dans le traitement de cette fraude celle-ci accepte de rembourser intégralement la somme insidieusement subtilisée, au grand bonheur de notre adhérente.